

La Provence

La pollution de l'air, nouveau fléau de santé publique ?

Une étude de l'Institut de veille sanitaire montre que 2 786 personnes, dont 209 à Marseille, décèdent chaque année à cause de la pollution de l'air. Après l'amiante et le sang contaminé, s'agit-il d'une nouvelle menace grave pour la santé ?

► Après le sang contaminé, après le scandale de l'amiante (lire ci-dessous), est-on sur le point d'assister, impuissants, à la concrétisation d'une nouvelle menace sanitaire aux effets dévastateurs ? Sans verser dans le catastrophisme, l'étude de l'Institut de veille sanitaire (InVS), publiée hier, commence à pointer du doigt un phénomène alarmant et déjà dénoncé par la communauté scientifique.

L'InVS montre clairement que la pollution atmosphérique en milieu urbain est responsable du "décès anticipé" (1) de 2 786 personnes chaque année. L'analyse porte sur neuf grandes villes fran-

çaises (Bordeaux, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Paris, Rouen, Strasbourg et Toulouse) et 11 millions d'individus. L'objectif de ce programme était de quantifier, à l'échelle de la population et à court terme, les relations entre des indicateurs de pollution atmosphérique et des indicateurs de santé.

"Urgent de sensibiliser"

A Marseille (où le nombre des décès se chiffre à 209 personnes), comme dans toutes les autres villes tests, la démarche a consisté à corréler les niveaux de pollution avec les admissions dans les

hôpitaux et le nombre de décès. Chaque jour pendant cinq ans, des équipes de scientifiques ont travaillé avec les réseaux de mesure de l'air (Airmaraix à Marseille) et les hôpitaux publics qui ont fourni les données sur les pathologies cardio-vasculaires et respiratoires, dont la pollution atmosphérique est un facteur aggravant, voire déclenchant chez certains patients. "Chaque fois que la pollution globale augmente de 10 microgrammes/m³ d'air d'un jour sur l'autre, explique Laurence Pascal, épidémiologiste et coordinatrice de l'étude à Marseille, la mortalité accuse une hausse de 0,8 à 1,3 %, le jour mê-

me ou la veille. Elle augmente de 1,2 à 5,1 % si l'on considère les cinq jours précédents. C'est donc bien l'accumulation de pollution au quotidien qui est néfaste pour la santé, même quand on n'atteint pas des pics comme récemment. Grâce à ces conclusions, je crois que nous avons réussi à montrer qu'il s'agissait bien d'un problème de santé publique".

Manifestement, il n'est pas encore pris à bras le corps par les pouvoirs publics. Il existe bien une loi sur l'air, votée en 1996. Mais pour l'heure, aucune action véritablement marquante n'a permis de réduire le trafic automobile, pre-

mier en cause dans la pollution urbaine. "Une fois de plus, on reste impuissant, on constate, sans mettre en œuvre les moyens, martèle Victor-Hugo Espinosa, président du réseau scientifique et associatif marseillais Ecoforum. Il est urgent d'adopter une politique nationale de sensibilisation. Tout le monde critique la voiture. Mais combien sont prêts à l'abandonner ?"

Romain LUONGO

(1) Selon l'InVS, il s'agit de décès qui surviennent un jour donné, en relation avec la pollution, indépendamment de l'âge et d'autres facteurs de risques et qui, en l'absence de pollution ce jour-là, ne se seraient pas produits.



Cédric Bourroux
24 ans, commercial

► Si cela continue comme ça, dans 10 ans, la situation va vraiment devenir critique. Il faut agir et vite. La première chose à faire, ce serait de favoriser le covoiturage. Le matin, quand je pars en scooter, je vois toujours des voitures avec des conducteurs seuls. S'ils prenaient ne serait-ce qu'une personne de plus dans leur véhicule, le trafic serait largement diminué et nous respirerions beaucoup mieux.

Photo G.-P. DOMENECH



Ebsam Chabbi
27 ans, aide-comptable

► Mère d'une petite fille de seize mois, je suis plutôt anxieuse des conséquences de la pollution atmosphérique sur sa santé. Autour d'elle, chez des enfants de son âge, j'entends beaucoup parler d'asthme et de problèmes respiratoires. De plus en plus. Quand je me déplace en poussette, chaque fois qu'il faut que je traverse un tunnel, j'air toujours très peur pour elle. Il devient urgent d'agir pour ralentir cette pollution.

Photo Sophie SPITERI

La Provence

Mercredi 26 Juin 2002

100 000 à 200 000 personnes malades de l'amiante d'ici 20 ans

► Cette fois, la catastrophe est annoncée. Selon la fédération française des sociétés d'assurances, les maladies liées à l'exposition à l'amiante vont toucher entre 100 000 et 200 000 personnes d'ici 20 ans. Ce qui devrait coûter entre 8 à 10 milliards d'euros à la collectivité. Cette recrudescence est liée à la période d'incubation, d'une vingtaine d'années. Le nombre des malades a déjà doublé entre 1996 et 1999 pour atteindre 3 000 cas.